

LANNEMEZAN

LANNEMEZAN, le 20/10/2020

63 RUE VICTOR HUGO

65300 LANNEMEZAN

Téléphone 08 26 27 01 35

Suivi par Delphine CHIPAULT

Références E8863907

FERNANDES A OU FOURCAT O

36 RUE MARECHAL FOCH

65290 JUILLAN

NOTIFICATION D'ACCORD DE PRET

Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que La CAISSE EPARGNE PREVOYANCE DE MIDI-PYRENEES donne une suite favorable à votre demande de prêt sous les réserves suivantes :

- accord de (des) assurance(s)
- accord de la (des) garantie(s) énumérée(s) ci-dessous

Nous vous rappelons ci-après les caractéristiques principales :

- Votre projet :

Logement existant sans travaux
 1 CHEMIN DE LA COTE DE CASTERA
 65190 LANESPEDE

- Prêt(s) :

P.H PRIMO.

Montant du crédit : 170 278,48 EUR

Phases Type d'échéance	Taux débiteur Nature du taux	Durée (mois)	Echéance hors assurance et accessoires			Assurances Accessoires (En EUR)	Echéance Ass/Acc. Inclus (En EUR)
			Périodicité / Jour	Nbre	Montant (En EUR)		
Préfinancement Anticipation	1,960 % Fixe	36	mensuelle 05	36	Intérêts calculés selon les modalités de recouvrement des intérêts définies au contrat	105,00 0,00	105,00 + Intérêts calculés selon les modalités de recouvrement des intérêts définies au contrat
Amortissement	1,960 % Fixe	360	mensuelle 05	360	585,64	105,01 0,00	690,65
Durée totale (hors préfinancement)		360					

Les montants indiqués dans ce tableau sont ceux de la première échéance de chaque phase.

Taux Annuel Effectif Global - TAEG :	2,48 %
--------------------------------------	--------



Eléments concernant l'assurance des emprunteurs proposée par le prêteur dans le cadre de son contrat groupe souscrit auprès de CNP ASSURANCES :

- | | |
|--|---|
| - TAEA : (Taux Annuel Effectif de l'Assurance) | 0,77 % (Ce taux inclut les garanties : Décès, Inval.Perm.Totale (66 à 100%), Incapacité Tempo. Totale Travail, Perte Totale et Irrév.Autonomie) |
| - Coût moyen mensuel de l'assurance : | 59,65 EUR |
| - Coût total de l'assurance : | 21 474,51 EUR |

Le coût périodique de l'assurance s'ajoute à l'échéance.

- Garantie(s) :

caution sté caution(convention)

Nous vous rappelons que la convention AERAS permet aux personnes présentant un risque aggravé de santé de bénéficier de conditions d'accès à l'emprunt et à l'assurance adaptées à leur situation. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou contacter votre agence qui vous communiquera les coordonnées du référent AERAS de notre établissement.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et, nous vous prions de croire, Mademoiselle, Monsieur, en nos sentiments distingués.

Le service crédits gestion